

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification du produit

DÉNOMINATION COMMERCIALE ( ): **DECOART EXTREME SHEEN METALLICS** DÉTECTION DE L'ÉTIQUETAGE NUMÉRO PIÈCE: DPM01-30 - DPM30-30 N ° UGS: N ° UPC: UTILISATION DU PRODUIT: Peinture acrylique NOM CHIMIQUE: Mélange FAMILLE CHIMIQUE: Peinture acrylique NOM DU FABRICANT : DECOART, INC. ADRESSE: 49 Cotton Ave

Stanford, KY 40484 TÉLÉPHONE D'URGENCE: (800) 424-9300 TÉLÉPHONE PUBLIC CHEMTREC: (606) 365-3193 NUMÉRO DE TÉLÉCOPIE: (606) 365-9739 DATE DE LA PRÉPARATION: Le 21 septembre 2018

## 2. Identification des dangers

**VUE D'ENSEMBLE DES URGENCES: Description du produit:** Ce produit est un liquide avec une odeur légère.

**Risques pour la santé:** Ce matériau ne devrait pas avoir d'effets néfastes sur la santé dans les applications et utilisations normales. **Risques d'inflammabilité:** Ce produit est un liquide ininflammable. **Risques de réactivité:** Non réactif. **Risques environnementaux:** Les effets de ce produit sur l'environnement ne sont pas connus. Ce produit ne devrait pas avoir d'effets environnementaux négatifs. **Considérations d'urgence:** Les intervenants en cas d'urgence doivent porter un équipement de protection individuelle approprié (et un équipement de lutte contre les incendies approprié), adapté à la situation à laquelle ils répondent.

**UE ÉTIQUETAGE ET CLASSIFICATION:** Classification de la substance ou mélange conformément au règlement (CE) No 1272 / 2008 N ° - Ces substances ne sont pas classées à l'annexe 1 de la directive 689/2008 / CE **Composants contribuant aux dangers:**

**Mots signal:**

**RISQUES POUR LA SANTÉ OU RISQUES À PARTIR DE L'EXPOSITION: VOIE (S) PRINCIPALE (S) D'ENTRÉE:**

Contact avec les yeux, ingestion et contact avec la peau **AIGU: RISQUES POUR LES YEUX:** Ce produit peut provoquer une irritation des yeux s'il pénètre dans les yeux. **DANGERS POUR LA PEAU:** Ne devrait pas causer d'irritation avec une manipulation normale. **DANGERS D'INGESTION:** Ne devrait pas être une voie normale.

**DANGERS D'INHALATION:** Aucun danger attendu. **CONDITIONS AGGRAVÉES PAR EXPOSITION:** Aucune prévue. Maintenir le ménage et l'hygiène personnelle afin de minimiser l'exposition. **CONDITIONS AGGRAVÉES PARSUREXPOSITION:** Aucune prévue **UNECHRONIQUE:** Aucune connue.

REMARQUE: TOUTE l'information requise par le SIMDUT est incluse dans les sections appropriées en fonction du format ANSI Z400.1-2010. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du RPC et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC, les directives de l'UE et la norme industrielle japonaise JIS Z 7250: 2000.

## 3. Composition et informations sur les composants

Page 1 sur 6

# FICHE DE DONNÉES

Ingrédients CAS # EINECS

page 2 de 6

ICSC WT # Symbole danger Phrases risque

acrylate Solution polymère  
28205-96-1 Non

inscrit

Non inscrit <= 43% CLASSIFICATION DANGERS: PHRASES DE RISQUE: AUCUN

AUCUN

eau 7732-18-5<sup>231-</sup>

791-2

Non classé <= 22% CLASSIFICATIONDANGERS: PHRASES dE RISQUE: AUCUN  
AUCUN

Mica Nondangereux MélangeNon

inscrit

Non inscrit <= 15% CLASSIFICATIONDANGERS: PHRASES dE RISQUE: AUCUN  
AUCUN

propylène glycol 57-55-6<sup>200-</sup>

338-0 0321 <= 10% DANGER PHRASES dE RISQUE: CLASSIFICATION: AUCUN  
AUCUN

non dangereux Colorant Mélange non dangereux Non

inscrit

Non inscrit <= 6% CLASSIFICATION dES RISQUES: PHRASES dE RISQUE: AUCUN  
AUCUN

cire Emulsion Non inscrit Non

inscrit

Non inscrit <= 2% CLASSIFICATION DES RISQUES: PHRASES DE RISQUE: AUCUN  
AUCUN

Glyc ol Ether 29911-28-2<sup>249-</sup>

951-5

Non répertorié <= 2% Aucun

Ester Alcool 25265-77-4<sup>246-</sup>

771-9

Non répertorié <= 1,5%RISQUE PHRASES:DE RISQUE: CLASSIFICATION: AUCUN  
AUCUN

#### 4. Premiers soins Mesures à prendre

Les personnes contaminées exposées à une substance chimique doivent faire l'objet d'une consultation médicale en cas d'effet indésirable. Les sauveteurs doivent être pris pour des soins médicaux, si nécessaire. Apportez une copie de l'étiquette et de la FDS à un professionnel de la santé avec une personne contaminée. **EXPOSITION CUTANÉE:** Laver à l'eau et au savon. Si la gêne persiste ou persiste, contactez immédiatement un médecin. **EXPOSITION YEUX:** Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et supérieures. Consulter un médecin si l'irritation persiste. **INHALATION:** Si la respiration devient difficile, amener la personne contaminée à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Demander de l'aide médicale immédiatement. **INGESTION:ingestion de** En cas d'ce produit, APPELER UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON POUR PLUS D'INFORMATIONS. Si les conseils d'un professionnel ne sont pas disponibles, ne faites pas vomir. Ne jamais faire vomir ou donner des diluants (lait ou eau) à une

personne inconsciente, convulsive ou incapable d'avaler. **RECOMMANDATIONS AUX MÉDECINS:** Traiter les symptômes et éliminer la surexposition.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**POINT ECLAIR:** non inflammable **AUTO TEMPÉRATURE:** Non applicable **Limites inflammabilité dans l'air (en volume, %):** NA inférieur; Upper NA **MATÉRIAUX D'EXTINCTION D'INCENDIE:** Utiliser l'agent qui convient le mieux pour éteindre l'incendie environnant. **RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Aucun connu **Sensibilité à l'explosion:** non sensible **Sensibilité d'explosion à une décharge statique:** Non sensible **PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:** Les intervenants en cas d'incendie débutant doivent porter une protection oculaire. Les pompiers des structures doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Isoler les matériaux qui ne sont pas encore impliqués dans l'incendie et protéger le personnel. Déplacer les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque; sinon, refroidir avec un spray d'eau soigneusement appliqué. Dans la mesure du possible, évitez que les eaux de ruissellement ne pénètrent dans les égouts pluviaux, les masses d'eau ou d'autres zones écologiquement sensibles.

### NFPA

Inflammabilité  
Santé Réactivité  
Autre

danger Echelle: 0 = Minimal 1 = Faible 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Sévère

0 1 0 -

# FICHE DE DONNEES 6.

## Mesures accidentelles

**RÉPONSE cas de fuite:** Absorber le déversement avec matière inerte (par exemple vermiculite, sable ou terre), puis placez-le dans un récipient approprié pour son élimination. Nettoyez immédiatement les déversements en observant les précautions. La réglementation américaine (CERCLA) impose de signaler les déversements et les rejets dans le sol, l'eau et l'air dépassant les quantités à déclarer. Le numéro sans frais du centre d'intervention national de la Garde côtière américaine est le (800) 424-8802. **ÉLIMINATION:** Éliminer conformément aux procédures applicables aux niveaux fédéral, régional et local (voir Section 13, Considérations lors de l'élimination).

## 7. Manipulation et stockage

**PRATIQUES DE TRAVAIL ET D'HYGIÈNE:** Se laver à fond après le traitement. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'appliquez pas de produits de beauté lors de la manipulation de ce produit. **PRATIQUES DE STOCKAGE ET DE MANUTENTION:** Éviter le contact avec les yeux. Conserver dans un récipient hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger des dommages physiques.

## 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

**CONTRÔLE DE LA VENTILATION ET DE L'INGÉNIERIE:** Utiliser avec une ventilation adéquate pour garantir que les niveaux d'exposition soient maintenus au-dessous des limites indiquées ci-dessous. Utilisez une ventilation par aspiration à la source et, si nécessaire, utilisez une enceinte de traitement pour contrôler la poussière en suspension dans l'air. Assurez-vous que des stations de douche oculaire / de sécurité sont disponibles près des zones d'utilisation de ce produit.

LIMITES D'EXPOSITION / LIGNES  
DIRECTRICES

**Nom du composant: Numéro de référence: ACGIH TLV OSHA-PEL NIOSH-TLV Autre**

solution de polymère acrylique 28205-96-1 Non listé Non listé Non répertorié

Eau 7732-18-5 Non répertorié Non répertorié Non répertorié Non répertorié

Mica Non Mélange dangereux non répertorié non répertorié non répertorié non répertorié

Propylèneglycol 57-55-6 non répertorié non répertorié non répertorié non répertorié

non colorant non dangereux Mélanges non dangereux non répertorié non répertorié non répertorié non répertorié

Émulsif à base de cire non répertorié non répertorié non répertorié Non répertorié non répertorié

Glycol Ether 29911-28-2 Non répertorié non répertorié Noth répertorié non répertorié

Ester Alcohol 25265-77-4 Non répertorié Non répertorié Non répertorié Non répertorié Des

limites d'exposition internationale peuvent être établies pour les composants de ce produit. Veuillez vous renseigner auprès des autorités compétentes de chaque pays pour connaître les dernières limites en vigueur. Les informations suivantes sur les équipements de protection individuelle appropriés sont fournies pour aider les employeurs à se conformer aux réglementations OSHA énoncées dans 29 CFR, sous-partie I (à partir de 1910.132) ou à une norme équivalente du Canada, ou aux normes des États membres de l'UE (y compris EN 149 pour l'EPI respiratoire, et EN 166 pour la protection du visage / des yeux) et du Japon. Veuillez vous référer aux réglementations et normes applicables pour les détails pertinents.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Non requis en utilisation normale. Si nécessaire, utilisez uniquement des protections respiratoires agréées selon la norme fédérale américaine OSHA (29 CFR 1910.134), les normes équivalentes aux États américains, la norme canadienne CSA Z94.4-93, la norme européenne EN149 et les États membres de l'UE. **PROTECTION DES YEUX:** Normalement non requise, cependant, des lunettes de sécurité sont recommandées pour éviter le contact avec les yeux. Si nécessaire, reportez-vous à la norme US OSHA 29 CFR 1910.133, Normes canadiennes, et à la norme européenne EN166, Normes australiennes, ou aux normes japonaises pertinentes. **PROTECTION DES MAINS:** Non requis dans les conditions normales d'utilisation. Si vous le souhaitez, portez des gants en caoutchouc pour éviter tout contact avec la peau. Si nécessaire, reportez-vous à US OSHA 29 CFR 1910.138, à la norme européenne DIN EN 374, aux normes appropriées du Canada, aux normes australiennes ou aux normes japonaises pertinentes. **PROTECTION DU CORPS:** N'est pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Portez des vêtements appropriés suffisants pour éviter le contact avec la peau. Si nécessaire, reportez-vous aux normes appropriées du Canada, aux normes appropriées de l'UE, aux normes australiennes ou aux normes japonaises pertinentes.

Page 3 de 6

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**ULEUR:** Ce produit est un liquide avec une odeur douce.

**DENSITÉ DE VAPEUR:** Non disponible **GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20 ° C:**  
Non disponible **PRESSION DE VAPEUR:** Non disponible **POINT DE  
CONGÉLATION:** Inactif **SEUIL ODORAL:** Doux **APPARENCE, ODEUR et**

**TAUX D'ÉVAPORATION (n-BuAc = 1):** Non disponible  
**SOLUBILITÉ DANSEAU:** Non disponible  
**pH:** Non disponible  
**POINTÉBULLITION:** Non disponible

## 10. Stabilité et réactivité

**STABILITÉ:** Stable **Produits de décomposition:** monoxydecarbone et dioxyde de carbone **MATÉRIAUX AVEC QUI LA SUBSTANCE EST INCOMPATIBLE:** Aucune connue. **POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas. **CONDITIONS À**

**ÉVITER:** Aucune connue

## 11. Informations toxicologiques

**DONNÉES SUR LA TOXICITÉ: Voies de pénétration:** Contact avec les yeux, Ingestion, Contact avec la peau Aucune information disponible sur la DL50 / CL50 relative aux voies normales d'exposition professionnelle. **AGENT CANCER SUSPECTÉ:** Aucun des ingrédients ne figure dans les listes suivantes: LISTE OS FÉDÉRALE OSHA, NTP, CAL / OSHA, CIRC et n'est donc pas considéré, ni suspecté d'être un agent cancérigène par ces agences. **IRRITATION DU PRODUIT:** Ce produit peut provoquer une irritation des yeux. **SENSIBILISATION AU PRODUIT:** Ces produits ne sont pas réputés causer de sensibilisation de la peau ni des voies respiratoires. **RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:** Vous trouverez ci-dessous une information concernant les effets de ce produit et de ses composants sur le système reproducteur humain. Mutagénicité: Les composants de ce produit ne semblent pas avoir d'effets mutagènes chez l'homme. Embryotoxicité: les composants de ce produit ne produisent pas d'effets embryotoxiques chez l'homme. Tératogénicité: il n'est pas signalé que les composants de ce produit produisent des effets de tératogénicité chez l'homme. Toxicité pour la reproduction: les composants de ce produit ne semblent pas avoir d'effets sur la reproduction chez l'homme.

## 12. Informations écologiques

TOUTES LES PRATIQUES DE TRAVAIL DOIVENT ÊTRE VISÉES À ÉLIMINER LA CONTAMINATION DE L'ENVIRONNEMENT. **ECOTOXICITÉ:** Non disponible. **DBO5 et DCO:** Non disponible. **PRODUITS DE BIODÉGRADATION:** Non disponible. **TOXICITÉ DES PRODUITS DE BIODÉGRADATION:** Non disponible. **STABILITÉ ENVIRONNEMENTALE:** Des contrôles doivent être conçus pour empêcher les rejets dans l'environnement, y compris des procédures pour empêcher les déversements, les rejets atmosphériques et les voies navigables. **BIOACCUMULATION / ACCUMULATION:** Ces produits n'ont pas été testé pour le potentiel de bioaccumulation.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**PRÉPARATION DES DÉCHETS EN VUE DE L'ÉLIMINATION:** L'élimination des déchets doit être conforme aux réglementations applicables aux niveaux fédéral, régional et américain, en vigueur au Canada, en Australie, dans les États membres de l'UE et au Japon.

## 14. Informations relatives au transport

**DOT US, IATA, IMO, ADR:nationale (terrestre, DOT)** Appellation: Nom du produit non réglementé:  
Classe de risque: Non dangereux - Non réglementé  
**International (Eau, OMI)** Désignation exacte pour le transport du produit: Produit non réglementé Classe:  
Non dangereux - Non réglementé **International (Air,**

**OACI)** Désignation exacte pour le transport: Produit non réglementé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Classe de danger: Non dangereux - Non réglementé RÈGLEMENT D'EXPÉDITION DU DÉPARTEMENT DE TRANSPORT (DOT): Ce produit n'est pas classé comme marchandise dangereuse. , conformément aux réglementations du DOT américain, sous 49 CFR 172.101. RÈGLEMENT SUR LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES DANGEREUSES TRANSPORTS CANADA: Ces produits ne sont pas classés comme marchandises dangereuses, en vertu des règlements de Transports Canada. ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA): Ces produits ne sont pas classés comme marchandises dangereuses par les règles de l'IATA. DÉSIGNATION DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI): Ces produits ne sont pas classés comme marchandises dangereuses par l'Organisation maritime internationale. ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DE MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR): Ces produits ne sont pas classés comme marchandises dangereuses par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies EN MATIÈRE DE DÉCLARATION DE

## 15. Informations réglementaires

**RÉGLEMENTATION AMÉRICAINE: EXIGENCES SARA:** Les composants de ce produit ne sont pas soumis aux obligations de déclaration définies aux articles 302, 304 et 313 du titre III de la loi sur les amendements et le renouvellement des autorisations de Superfund. **QUANTITÉ DE PLANIFICATION DE SEUIL US SARA:** Il n'existe pas de quantités de planification de seuil spécifiques pour aucun composant de ces produits. Le seuil par défaut de soumission d'une FDS fédérale et de consigne des exigences d'inventaire de 4 540 kg (10 000 lb) est donc applicable, selon 40 CFR 370,20. **QUANTITÉ À DÉCLARER PAR CERCLA (RQ): ÉTAT DE L'** Aucun **INVENTAIRE TSCA:** Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA. **LOI SUR LA CALIFORNIE SUR L'EAU POTABLE ET L'EXÉCUTION TOXIQUE (PROPOSITION 65):** Ce produit ne contient aucun composant au-delà du seuil de 0,1% indiqué comme produit chimique California Proposition 65.

**RÉGLEMENTATION CANADIENNE: STATUT CANADIEN DE L'INVENTAIRE LIS / DSL:** Les composants de ce produit ne figurent pas dans l'inventaire DSL. **LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (LCPE) LISTES DE SUBSTANCES:** Aucun composant de ce produit ne figure dans les listes de substances de premières priorités de la LCPE.

**CLASSIFICATIONS IMDUT CANADIEN ET SYMBOLES:** Non classé.

**INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE: Classification de la substance ou du mélange conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 Numéro index -** Ces substances ne sont pas classées dans l'annexe 1 de la directive 689/2008 / CE.

**AUSTRALIAN INFORMATION FOR PROD : INVENTAIRE AUSTRALIEN DES SUBSTANCES CHIMIQUES (AICS) STATUS:** Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'AICS ou en sont exempts. **NORME POUR LA PLANIFICATION UNIFORME DES MÉDICAMENTS ET DES POISONS:** Non applicable. **INFORMATIONS JAPONAISES POUR LE PRODUIT: MINISTRE JAPONAIS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE INTERNATIONALE (MITI):** Les composants de ce produit ne sont pas répertoriés comme substances chimiques de classe I spécifiées, substances chimiques spécifiées de classe II ou désignées par le MITI japonais. **INVENTAIRES INTERNATIONAUX DES PRODUITS CHIMIQUES:** La liste des composants figurant dans les inventaires de produits chimiques de chaque pays est la suivante: Asie-Pacifique: inventaire australien des substances chimiques (AICS) répertorié ou exempté: liste des substances chimiques existante ou exclue en Corée: liste nationale ou liste des entités existantes en vigueur au Japon Inventaire des substances chimiques (ENCS): Répertorié ou exempté Inventaire des Philippines si substances chimiques et substances chimiques (PICCS): Répertorié ou exempté Liste suisse des listes de substances toxiques: Répertorié ou exempté US

TSCA: Répertoire ou exempté

## 16. Autres informations

**PRÉPARÉES PAR:** DecoArt,  
Inc

**DATE DE PRÉPARATION:** 21 septembre 2018

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont correctes, au meilleur de nos connaissances, de nos informations et de nos convictions, à la date de sa publication. Les informations données qu'à titre indicatif pour manipulation, utilisation, traitement,

Page 5 de 6

# SÉCURITÉ FICHE DE

stockage DONNÉES, transport, élimination et libération et ne doit pas être considérée comme une spécification de garantie ou qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.





